Provisoire

Réservé aux participant

6 juin 2018
Français
Original : anglais

Commission du droit international

Soixante-dixième session (Première partie)

Compte rendu analytique provisoire de la 3392e séance
Tenue au Siège, à New York, le mardi 1er mai 2018, à 15 heures

Sommaire

Célébration du soixante-dixième anniversaire de la Commission

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *deux semaines au plus tard à compter de la date du présent document*, à la Section française de traduction, bureau E.5059, Palais des Nations, Genève (trad_sec_fra@unog.ch).

18-06918 (F)

Merci de recycler

Présents :

Président :	M. Valencia-Ospina
Membres :	M. Al-Marri
	M. Cissé
	Mme Escobar Hernández
	Mme Galvão Teles
	M. Gómez-Robledo
	M. Grossman Guiloff
	M. Hassouna
	M. Hmoud
	M. Huang
	M. Jalloh
	Mme Lehto
	M. Murase
	M. Murphy
	M. Nguyen
	M. Nolte
	Mme Oral
	M. Ouazzani Chahdi
	M. Park
	M. Peter
	M. Petrič
	M. Rajput
	M. Reinisch
	M. Ruda Santolaria
	M. Saboia
	M. Šturma
	M. Tladi
	M. Vázquez-Bermúdez
	Sir Michael Wood

Secrétariat :

M. Llewellyn	Secrétaire de la Commission

La séance est ouverte à 15 heures.

Célébration du soixante-dixième anniversaire de la Commission (point 11 de l'ordre du jour)

Le Président dit que les manifestations organisées à New York et à Genève pour marquer le soixante-dixième anniversaire de la Commission auront pour thème « Les 70 ans de la Commission du droit international − Dresser le bilan pour l'avenir ». À New York, la Commission se réunira le 21 mai 2018 dans le cadre d'une séance solennelle, qui sera suivie de deux tables rondes consacrées aux relations entre la Commission et la Sixième Commission de l'Assemblée générale, l'une traitant des obstacles structurels au développement progressif et à la codification du droit international et l'autre de l'interaction entre les deux organes, dans le passé et dans l'avenir. Les manifestations organisées à Genève les 5 et 6 juillet 2018 comprendront notamment une séance solennelle de la Commission et des débats avec des conseillers juridiques d'États et d'autres experts du droit international, consacrés à des questions pratiques concernant la Commission et sa coopération avec les États Membres en matière de développement progressif et de codification du droit international.

M. Nolte, prenant la parole en sa qualité de Président du groupe consultatif chargé de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la Commission, dit que la Division de la codification a pris toutes les dispositions préparatoires nécessaires pour organiser les manifestations selon les indications du groupe consultatif. Sur la base du document de travail qu'il a présenté pour examen au groupe de planification, en 2017, le groupe consultatif, assisté du secrétariat, a pris des dispositions supplémentaires et a sollicité la participation de groupes régionaux aux décisions les intéressant.

Des invitations aux manifestations organisées à New York ont été adressées au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Président de l'Assemblée générale, au Président et aux juges de la Cour internationale de Justice, au Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique, au Président de la Sixième Commission et aux membres des délégations ainsi qu'aux anciens membres et aux précédents secrétaires de la Commission du droit international. Le Conseiller juridique − qui représentera le Secrétaire général − le Président de l'Assemblée générale, le Président de la Sixième Commission, l'Ambassadeur Jürg Lauber, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies − qui représentera le pays hôte de la Commission − et Jennifer Newstead, Conseillère juridique du Département d'État des États-Unis − qui représentera l'État hôte du Siège de l'Organisation − ont confirmé leur participation à la séance solennelle, au cours de laquelle Nico Schrijver, professeur de droit international public à l'Université de Leyde et Président de l'Institut de droit international, prononcera un discours général. On comptera notamment parmi les intervenants aux deux tables rondes sur les relations entre la Commission du droit international et la Sixième Commission des membres de la Commission, des conseillers juridiques des États et des membres des délégations à la Sixième Commission.

Des invitations aux manifestations organisées à Genève ont été envoyées au Président de la Confédération suisse, au Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, au Président et aux juges de la Cour internationale de Justice, au Conseiller juridique, au Haut-Commissaire adjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, à des conseillers juridiques d'États, ainsi qu'aux anciens membres et aux précédents secrétaires de la Commission. Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, le Conseiller juridique, qui représentera le Secrétaire général, le Chef de la Direction du droit international public du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, qui représentera l'État hôte, et le Haut-Commissaire adjoint des Nations Unies aux droits de l'homme devraient prendre la parole lors de la séance solennelle, le Président de la Cour internationale de Justice devant quant à lui prononcer un discours général. Cinq tables rondes devraient être respectivement consacrées à l'incidence des travaux de la Commission, à ses méthodes de travail, à sa fonction, aux évolutions marquant le droit international, ainsi qu'à l'autorité et à la composition de la Commission dans l'avenir. Dans chaque cas, des articles écrits par des universitaires seront présentés et débattus. En outre, une exposition photographique sur le thème des succès de la Commission et de l'histoire de la codification du droit international, actuellement présentée à New York, sera ensuite installée à Genève et à La Haye.

Lorsqu'il a élaboré le projet de programme des manifestations commémoratives pour New York et Genève, le groupe consultatif a toujours travaillé dans un esprit de consensus et s'est efforcé de choisir les participants sur la base de leur excellence professionnelle, tout en veillant à ménager une représentation régionale et un équilibre entre les sexes adéquats. M. Nolte suggère que la Commission prenne note du projet de programme des manifestations, qui a été distribué aux membres et auquel la dernière main devrait être mise sous peu. Il ajoute qu'en accord avec le Comité des publications de l'ONU, la Commission

prend des dispositions en vue de faire publier par un éditeur de renom les actes des rencontres. Une plateforme accessible depuis le site Web de la Commission permet de s'inscrire aux manifestations organisées à New York et à Genève.

M. Nolte salue les efforts de certains membres de la Commission qui ont aidé à obtenir de gouvernements d'importantes contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale du Bureau des affaires juridiques pour la promotion du droit international, afin de faciliter la célébration du soixante-dixième anniversaire de la Commission, en application de la résolution 72/116 de l'Assemblée générale. Ces contributions couvriront les dépenses et les frais accessoires liés à l'organisation des manifestations de New York et de Genève, y compris les frais de voyage des intervenants principaux et des participants aux tables rondes, l'élaboration de supports d'information, l'organisation de l'exposition photographique, la décoration, la musique et les rafraîchissements pour la salle de conférence à Genève, ainsi que les réceptions. Des fonds seront également réservés pour la publication des actes des rencontres afin que les personnes potentiellement intéressées puissent facilement les consulter, y compris dans les pays en développement.

Pour ce qui est des contributions en espèces, le Gouvernement chilien a promis de verser 50 000 dollars, le Gouvernement chinois 10 000 dollars, le Gouvernement finlandais 10 000 euros, le Gouvernement irlandais 10 000 dollars, le Gouvernement portugais 5 043 dollars, le Gouvernement qatari 10 000 dollars, le Gouvernement singapourien 5 000 dollars et le Gouvernement britannique 5 000 livres. En outre, l'Université Bilgi d'Istanbul a promis 5 000 dollars, tandis que les contributions d'autres institutions et de particuliers s'élèvent à 4 000 dollars au total. Quant aux contributions en nature, les Gouvernements indien, japonais et vietnamien offriront le déjeuner-réception du 21 mai 2018 à New York et les Gouvernements de la République de Corée et du Portugal prendront en charge la réception donnée pour le vernissage officiel de l'exposition photographique à New York, le même jour, tandis que le Gouvernement roumain offrira la réception du soir ; le Gouvernement allemand prendra en charge le déjeuner-réception donné à Genève le 5 juillet, le Gouvernement suisse mettra à disposition la musique pour la séance solennelle et accueillera la réception du 5 juillet au soir à Genève, les Gouvernements autrichien et tchèque prenant en charge, pour leur part, le déjeuner-réception du 6 juillet.

M. Llewellyn (Secrétaire de la Commission) dit que le groupe consultatif a fourni au secrétariat les informations nécessaires pour mener à bien les préparatifs de la célébration de la soixante-dixième session de la Commission. Avant les manifestations commémoratives de New York, le secrétariat a organisé, à l'intention des membres de la Sixième Commission, une réunion d'information au cours de laquelle certains membres ont exprimé leur souhait de participer aux tables rondes sur les relations entre la Sixième Commission et la CDI. Des réunions d'information du même type seront organisées après les manifestations de New York et de Genève. Une version finalisée du programme des manifestations sera distribuée dès que possible, et les séances solennelles qui se tiendront à New York et à Genève seront retransmises sur la chaîne de télévision en ligne des Nations Unies. Il convient de mentionner que les noms des pays et des institutions qui ont offert des contributions en nature et en espèce au fonds d'affectation spéciale du Bureau des affaires juridiques pour la promotion du droit international apparaissent dans le cadre de l'exposition photographique qui a déjà été inaugurée.

Le Président dit que, outre celles prévues pour le 21 mai et les 5 et 6 juillet 2018, un certain nombre d'autres manifestations commémoratives sont programmées, dont la plupart sont annoncées sur le site Web de la Commission. Ainsi, par exemple, le Représentant permanent de la Colombie donnera une réception le 17 mai et parrainera le 18 mai un colloque consacré au projet d'articles sur la protection des personnes en cas de catastrophe adopté par la Commission à sa soixante-huitième session. Nombre d'autres manifestations sont également organisées par la Bibliothèque du Siège de l'Organisation des Nations Unies, les missions permanentes et les membres et amis de la Commission. M. Nolte prie le secrétariat d'en distribuer liste actualisée aux membres de la Commission. La grande générosité des États Membres qui ont versé des contributions au fonds d'affectation spéciale du Bureau des affaires juridiques pour la promotion du droit international va permettre d'assurer le succès des manifestations organisées à New York et à Genève. M. Nolte félicite le secrétariat pour la qualité de l'exposition photographique retraçant les réalisations historiques de la Commission.

M. Grossman Guiloff salue le travail du groupe consultatif, qui a su gérer la tâche complexe consistant à réunir les différents groupes concernés, veiller à la pertinence des manifestations planifiées et élaborer un programme riche de sens tourné à la fois vers le passé et vers l'avenir.

M. Reinisch, remerciant les membres du groupe consultatif, dit que certains anciens membres de la Commission qui se sont inscrits aux manifestations de

New York ou de Genève aimeraient savoir s'ils doivent aussi y inscrire les assistants qui les accompagneront.

M. Llewellyn (Secrétaire de la Commission) dit que si les membres actuels de la Commission sont accompagnés par des assistants pour la partie de la session qui se tient à New York ou à Genève, ces personnes sont déjà enregistrées dans le système et aucune formalité supplémentaire d'inscription n'est requise. Il est en revanche nécessaire de procéder à l'inscription des assistants qui viendraient spécifiquement pour les manifestations commémoratives.

Répondant à une question de **Mme Oral**, M. Llewellyn confirme qu'une photographie sera prise pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de la Commission, avec l'ensemble de ses membres. Il va consulter le Président pour décider à quel moment et en quel lieu.

M. Al-Marri dit que c'est avec plaisir qu'il a fait tout son possible pour appuyer la Commission, tant en sa qualité de Président du Rule of Law & Anti-Corruption Center Geneva, que par l'intermédiaire de ses contacts avec le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève. Il est disposé à fournir une aide supplémentaire, si besoin est, et serait reconnaissant au secrétariat de lui indiquer en quoi il pourrait être utile. Il offrira également un dîner aux membres de la Commission au cours de la deuxième semaine des travaux à Genève, en juillet.

Le Président accueille avec gratitude l'offre d'assistance de M. Al-Marri et le remercie de la générosité dont il continue de faire preuve à l'égard de la Commission.

M. Jalloh félicite le groupe consultatif d'avoir su ménager un équilibre entre les différents facteurs intervenant dans l'élaboration du programme de travail et remercie tous les membres de la Commission qui ont participé à la levée de fonds pour les manifestations commémoratives. En ce qui concerne la publication dont a parlé M. Nolte, il croît comprendre que seuls les membres de la Commission devant s'exprimer lors des manifestations ont été invités à préparer des articles devant y figurer ; il souhaiterait savoir s'il a été envisagé que d'autres membres de la Commission soumettent éventuellement des contributions. Il se demande aussi si tous les anciens membres de la Commission, les représentants de la Commission du droit international de l'Union africaine, du Comité juridique interaméricain et d'autres organes coopérant régulièrement avec la Commission, ainsi que certains chercheurs universitaires devraient être invités aux manifestations. Enfin, il organise un colloque dans son université pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de la Commission et espère que certains membres souhaiteront s'y exprimer, même si le budget dont il dispose est limité.

M. Nolte, prenant la parole en sa qualité de Président du groupe consultatif chargé de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la Commission, dit que le groupe consultatif n'a pas envisagé la possibilité d'inviter d'autres membres de la Commission que ceux qui s'exprimeront lors des manifestations à soumettre des articles pour la publication. De telles contributions seraient peut-être envisageables mais elles soulèveraient des problèmes liés au respect d'un équilibre, de sorte qu'il n'est pas en mesure actuellement de donner une réponse définitive. Tous les anciens membres de la Commission ont déjà été invités à participer aux manifestations ; des invitations supplémentaires pourraient toutefois être adressées à d'autres personnes, comme les membres du Conseil international du droit de l'environnement. Adresser des invitations dans un délai aussi court pourrait poser des problèmes sur le plan pratique ; toutefois, les membres de la Commission souhaitant proposer des invitations supplémentaires sans incidences financières devraient en informer le Président, le secrétariat ou M. Nolte lui-même, de sorte qu'une décision puise être prise au cas par cas. M. Nolte remercie le Secrétaire de la Commission de sa contribution au bon déroulement des préparatifs des manifestations et souligne que le secrétariat constitue la clef de voûte de toutes les activités de la Commission.

M. Llewellyn (Secrétaire de la Commission) dit que la collaboration entre le groupe consultatif et le secrétariat a été harmonieuse et efficace. Répondant à M. Jalloh, il confirme que les représentants de la Commission du droit international de l'Union africaine, du Comité des conseillers juridiques sur le droit international public du Conseil de l'Europe, de l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique et du Comité juridique interaméricain ont été invités à participer aux manifestations commémoratives.

Le Président propose que les membres de la Commission prennent note du rapport oral présenté par M. Nolte en sa qualité de Président du groupe consultatif chargé de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la Commission, ainsi que du programme des manifestations organisées à New York et à Genève qui a été distribué.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 heures pour permettre au Groupe de planification de se réunir.